



PROGRAMME
D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE

REPLACEMENT DES POMPES DE CIRCULATION DE CHAUFFAGE

CHF 200.-
de subvention

QU'EST-CE QU'UNE POMPE DE CIRCULATION ET POURQUOI LA REMPLACER?

Une pompe de circulation, alimentée électriquement, a pour fonction de faire circuler l'eau du circuit hydraulique dans les tuyaux du chauffage de sol ou dans les radiateurs.

Les anciennes pompes de circulation de chauffage consomment beaucoup d'électricité, tandis que les nouvelles de classe A, très performantes, permettent d'économiser jusqu'à 75 % d'énergie électrique.

Si toutes les pompes de circulation inefficaces en Suisse étaient remplacées et correctement réglées, il serait possible d'économiser une quantité d'électricité équivalente à la consommation de 255'000 ménages.

RÉSERVEZ VOTRE SUBVENTION

Le remplacement d'une pompe de circulation fait l'objet d'une aide financière forfaitaire de CHF 200.- par pompe de circulation de classe A.

La liste des pompes de circulation donnant droit à la subvention se trouve sous: www.effiwatt.ch

Sont exclues les pompes intégrées dans les chaudières, celles-ci faisant partie de l'installation de chauffage.

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉLECTRIQUE DE PROKILOWATT

Le programme d'efficacité électrique lancé le 1er octobre 2014 participe à des investissements visant la réduction de la consommation d'électricité. Valable pour tous les bâtiments existants situés sur le territoire des cantons de Neuchâtel et du Jura, il vise le remplacement d'équipements et d'installations mis en place avant le 31.12.2010.

Ce programme d'efficacité électrique est financé et soutenu par ProKilowatt (sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie OFEN). Le service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel et la section de l'énergie du service du développement territorial du canton du Jura gèrent la communication relative au programme. L'entreprise Effienergie contrôle les dossiers, les valide et verse les subventions.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Les conditions générales de soutien et le lien vers le formulaire de demande se trouvent sous: www.ffiwatt.ch. La saisie des données se fait uniquement par voie électronique.

Pour des informations complémentaires, veuillez-vous adresser à:



Service de l'énergie et de l'environnement
Section Energie et immissions

Fabien Wetli

Responsable du centre de conseils InfoEnergie
Rue du Tombet 24 - CH-2034 Peseux

+41 32 889 67 30
fabien.wetli@ne.ch
www.ne.ch/energie



Service du développement territorial
Section de l'énergie

Michel Frey

Responsable de l'efficacité énergétique
Rue des Moulins 2 - CH-2800 Delémont

+41 32 420 53 10
michel.frey@jura.ch
www.jura.ch/energie